Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 17 (1987)

Heft: 1

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PRO Pour la Vieillesse SENECULE

SECRÉTARIATS CANTONAUX:

Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33 Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21 La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20 Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71 Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68 Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20 Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53 Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

A VAUD

Journée gérontologique de Pro Senectute

Vie intérieure et épanouissement de la personne âgée

Pro Senectute avait organisé sa rencontre d'automne au Centre des Ramiers à Chavannes-Renens et invité Rosette-A. Poletti, directrice de l'Ecole supérieure de l'enseignement infirmier. Devant une assistance nombreuse et convaincue, l'oratrice a rappelé les besoins spirituels des personnes âgées, tout aussi importants que les soins, distractions et loisirs qui leur sont offerts aujourd'hui.

Cet exposé s'adressait à celles et ceux qui soignent et entourent les personnes âgées, les voient vivre et lutter, souffrir parfois, mais dont certaines rayonnent d'une spiritualité intérieure. Et chacun des participants a ressenti, aussi pour lui-même, la nécessité de trouver, de retrouver et de cultiver cette sérénité d'âme bienfaisante.

Les trois dimensions de l'être

La médecine psychosomatique et la psychologie* ont mis en évidence, ces dernières années, l'importance de la dimension spirituelle, pas forcément religieuse, dans le développement harmonieux et la santé de la personne humaine. Et c'est parfois à l'automne de la vie que l'étincelle de divinité confiée à chaque être humain peut s'épanouir vraiment.

Notre siècle technique et matérialiste tend à dissocier le corps et l'âme. Or l'être humain est un tout. Notre champ de conscience (donc notre intelligence raisonneuse et pratique) plonge ses racines dans «l'inconscient inférieur», sorte de «local des archives». Là s'entassent nos mémoire, souvenirs, tendances, pulsions primitives et cicatrices du passé.

Au niveau «supraconscient» — telle la couronne d'un arbre — se trouvent, à l'état latent et potentiel, les énergies — supérieures de l'Esprit, actes qui dépassent le quotidien: élans altruistes, inspiration, intuitions, contemplation. Ces élans d'ordre éthique peuvent se manifester ou non. A nous d'en prendre conscience, de les cultiver et de nous poser les questions qui donnent un sens à la vie.

Rosette Poletti a suggéré quelques manières de favoriser cette recherche de la sérénité.

La solitude habitée

La solitude devient féconde quand la flamme de l'esprit l'éclaire. Et l'âge peut être le temps de cette recherche de la sérénité, voire de la transcendance. Dans plusieurs homes de retraite en Irlande, R. Poletti a assisté à «l'heure tranquille» proposée aux pensionnaires. Dans un décor de recueillement — chapelle — orné de fleurs et à la lumière des bougies, les personnes âgées et le personnel soignant vivent là un moment de plénitude bienfaisante avant d'aller dormir.

Mais la sérénité est difficile à trouver si l'on n'a pas soigné les cicatrices, évacué l'amertume des mauvais jours du passé. Et Rosette Poletti semble avoir fait sienne la parole de Shakespeare: «Pleurer sur le passé irrite l'avenir.»

S'entourer de «choses vivantes»

S'aimer, savoir se faire plaisir, s'entourer de choses belles, harmonieuses — des fleurs — communier avec la beauté favorisent le bien-être spirituel. La présence d'un animal familier est chose bien précieuse pour les personnes vivant seules. Certaines lectures sont aussi recommandées **.

Aller vers les autres... cela peut sem-

bler utopique pour des personnes âgées peu mobiles. Mais le téléphone? Oser appeler, nouer ou renouer des contacts, «amorcer la pompe» si l'on a fait silence depuis longtemps. S'approcher des enfants, des jeunes, de la vie des autres.

Mais le plus important est de développer cette part de divinité présente en chacun de nous. Paraphrasant Malraux, l'oratrice a dit: «L'être humain développera sa dimension spirituelle ou ne sera pas.»

Renée Hermeniat

Cassetto-thérapie

Cette infirmière de santé publique visitait chaque semaine une dame âgée, veuve et affligée d'un rhumatisme sévère. A chaque rencontre, la malade évoquait avec rancœur et force détails les misères que lui avait fait endurer feu son mari.

— Ah! répétait-elle, si vous saviez ce que j'ai vécu avec lui...

Alors s'égrenait une triste litanie de reproches et d'amertumes.

Visiblement, cette malade souffrait aussi de l'intérieur.

Confier sa peine à un cahier peut être salvateur.

«Si seulement, pensait l'infirmière, ses pauvres mains pouvaient se servir d'un crayon, j'essaierais de lui suggérer de tenir son journal...»

Le modernisme a du bon. Un jour, la femme en blanc arriva chez la dame avec un petit enregistreur et lui en expliqua le fonctionnement.

— Vous savez, ce que vous pourriez faire à propos de votre mari qui vous a mené la vie si dure... c'est de lui dire, chaque jour, dans cette cassette, ce que vous avez sur le cœur.

Fut dit, fut fait.

La semaine suivante, l'infirmière retrouve sa patiente toute gironde:

* R. Poletti se référait aux écrits de Paul Tournier et aux thèses du psychiatre italien Roberto Assagioli.

Assagioli.

** Du lieu où naît l'aurore — Anna Farlese.

Ed. Labor et Fidès, Genève.

 Vous savez, je lui ai tout dit. Tout dit. Mais alors TOUT dit. C'est simple, les deux côtés de la bande sont remplis.

De toute évidence, la vieille dame s'était libérée de quelque chose de lourd, d'indigeste, qui pesait sur son cœur, lui ôtant joie de vivre.

- Très bien, dit l'infirmière.

— Dites-moi voir, cette chose — la cassette — ça se brûle?

- Bien sûr... il n'y a qu'à la jeter au feu.

La bande enregistrée fut donc livrée aux flammes.

Et la malade, délivrée de son fardeau, reprit goût à la vie.

R. H.

FVCA Avec nos amis français

Lundi 10 novembre à Sainte-Croix, assemblée d'information et d'échange d'expériences de la Fédération vaudoise des clubs d'aînés. Environ 130 participants venus de toutes les régions du canton, et, grande première à souligner, la participation de clubs français venus témoigner de leur amitié aux Suisses. Réunion chaleureuse présidée par M. Jean Rebeaud, président, et animée par Pierre Tâche, chef du service «Loisirs» de Pro Senectute Vaud

Rappelons que la FVCA, dont le succès ne cesse de s'affirmer, groupe à ce jour 53 clubs, soit près de 4000 personnes âgées, l'assemblée ayant réservé un fraternel accueil à quatre nouveaux membres: les clubs de Vufflens-le-Château, Ballaigues, Begnins et Granges-Marnand. Soucieux de préparer l'avenir, les dirigeants de la fédération font honneur aux activités offertes par Pro Senectute Vaud. Ils en expérimentent de nouvelles, afin d'être à même d'accueillir les jeunes retraités dans une organisation à la fois solide et séduisante. A ce propos, le président Rebeaud insista sur l'importance des réunions d'information et d'échange d'expériences.

Parmi les invités, M. R. Jaccard, président du club de Sainte-Croix (cent membres), parla des activités qui se déroulent dans des locaux mis à disposition par la commune. M. Marcel Cuendet, municipal, présenta sa petite ville qui s'étend sur 4000 hectares, dont la moitié occupée par des bois et

pâturages. 150 kilomètres de chemins sont à la disposition des promeneurs de ce Haut-Jura vaudois d'où la vue est superbe. Un remarquable diaporama illustra agréablement cet exposé. Et ce fut au tour des délégués français de parler de leurs villes et clubs respectifs. Mme M. Ginet s'exprima au nom d'Evian; Mme Chagnon, de Thonon, et Mme Volbert, directrice du Foyer pour personnes âgées de Montbéliard, fit un exposé sur ses fonctions sociales. Chacune énuméra les activités locales, et force nous est de constater que celles-ci sont, à peu de choses près, les mêmes partout, ce qui prouve qu'elles ont fait leurs preuves. L'ambiance était si chaleureuse qu'on parla de jumelages futurs.

A l'heure de l'apéritif, on applaudit un charmant chœur d'enfants de Sainte-Croix, dirigé par Mmes Gilliéron et Stehli, après quoi le préfet du district de Grandson, M. René Perdrix, eut des paroles de bienvenue et d'encouragement. M. Daniel Girardet, directeur de Pro Senectute Vaud, sut, une fois de plus, charmer son auditoire, soulignant en termes heureux le rôle de Pro Senectute dans cette recherche permanente orientée vers le bien-être moral et physique de la personne âgée.

L'après-midi, Pierre Tâche énuméra et commenta les diverses activités proposées par le service «Loisirs» de Pro Senectute Vaud qu'il dirige avec une souriante compétence; des activités dont le journal «Aînés» parle régulièrement au moment opportun.

A côté des publications traditionnelles «Va et redécouvre ton pays» et «Ski de fond», relevons-en deux nouvelles: «Loisirs à la carte» et «Groupes d'intérêt 1987». La première présente des propositions qui s'adressent à tous les aînés et permet aussi à ceux qui ne désirent pas faire partie d'un club de participer à ces activités: billard, danse, self-défense, mycologie, etc. La seconde propose des occupations s'exerçant en groupe: cours de cuisine, d'initiation à la musique, de théâtre, etc. Autant de suggestions à ceux qui désirent marcher, jouer, chanter, danser, créer, s'instruire ou, tout bonnement, se distraire.

Ces documents peuvent être obtenus auprès du secrétariat de Pro Senectute Vaud, tél. (021) 36 71 21.

Parmi les invités, notons encore M. B. Ferrari, syndic de Sainte-Croix, et le président de la Fédération romande des fédérations de clubs d'aînés (FRFCA), M. Louis Décorvet (Genève), qui fit une démonstration de cuivre repoussé, un hobby artistique qui conquit nombre de participants.

A NEUCHATEL

Ski de fond etc.

Même si vous ne faites pas encore partie d'un groupe de gymnastique, de natation ou de promenade, vous serez les bienvenus à nos cours de ski de fond pour tous niveaux, dès l'âge de 55 ans et sans limite au-dessus!

Ils seront organisés tous les vendredis dès janvier 1987 à La Chaux-de-Fonds, rendez-vous fixé à 13 h 30 place de la Gare. Si vous avez un problème de transport ou des renseignements complémentaires à demander, téléphonez à Pro Senectute, tél. (039) 23 20 20, ainsi qu'au N° 181 chaque jour de cours dès 10 h.

Groupe Neuchâtel — **Val-de-Ruz:** 1^{re} sortie, mardi 13 janvier 1987. Rendezvous à la place du Port à 13 h 15, avec différents arrêts sur le parcours.

Renseignements complémentaires: Mme Marianne Rieder, Pro Senectute Neuchâtel, tél. (038) 24 56 56.

Groupe du Val-de-Travers: 1^{re} sortie le jeudi 15 janvier 1987.

Renseignements complémentaires auprès de Mme Marthe Borsky, tél. (038) 61 25 51.

Camps de ski de fond pour les Aînés

1er camp: Le Brassus (Vallée de Joux, 1050 m d'alt.) Hôtel de la Lande 9 au 13 février 1987 Prix: Fr. 325.— Transport en car com-

pris depuis Yverdon.

2e camp: Les Mayens de Chamoson (Valais, 1200 m d'alt.) Hôtel de l'Ardève 9 au 13 mars 1987

Prix: Fr. 335.— Transport en car compris depuis Sion.

Renseignements: Mme Marianne Rieder, Pro Senectute Neuchâtel, Côte 48 a, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 24 56 56.

Ouverture de nos permanences

Au Val-de-Travers

Elle est ouverte tous les jeudis au Centre œcuménique de rencontre et d'animation à Fleurier. Michel Sandoz, assistant social, reçoit ou renseigne par téléphone au n° (038) 61 35 05, entre 14 et 16 h au Centre. La matinée est réservée aux visites à domicile.

Des repas sous vide normaux, légers ou diabétiques peuvent être livrés.

Au Locle

Dès le 5 janvier 1987, M. Macchi assurera une présence fixe, 36, rue du Marais, le lundi de 14 à 17 h tél. (039) 31 62 22.

Notre assistant social sera au Locle le vendredi, toute la journée.

Animation

Notre service d'animation s'agrandit et se «décentralise». Les bureaux en ont été transférés à Pro Senectute, Côte 48a, Secteur animation, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 46 56.

Une permanence est maintenue à La Chaux-de-Fonds, les lundis, mardis et vendredis après-midi, av. L.-Robert 53, tél. (039) 23 20 20.

A FRIBOURG

Assemblée générale

Le 5 novembre 1986, Pro Senectute a tenu ses assises annuelles à Cerniat. Le point fort de cette séance a été la nomination du conseiller d'Etat Ferdinand Masset à la présidence cantonale de la Fondation.

L'assemblée a rendu hommage à M. Henri Kaech qui œuvra durant un quart de siècle pour le bien de Pro Senectute dont il fut le président pendant 20 ans. Elle a remercié M. Vermot pour l'intérim qu'il a assuré durant cette année.

Le président par intérim a commenté l'activité des différents services de Pro Senectute, tandis que le secrétaire cantonal présentait les comptes. En 1985, Pro Senectute a accordé pour 220 000 francs d'aide individuelle et de prestations en services, dépenses en bonne partie couvertes par les subventions fédérales et la collecte.

L'arrivée du conseiller d'Etat Masset à la présidence de Pro Senectute est considérée comme un privilège par les responsables de la Fondation. Ce magistrat, qui connaît bien le secteur social en sa qualité d'ancien conseiller communal responsable du service social et des tutelles de Fribourg-Ville a promis d'engager toutes ses forces de retraité pour aider matériellement, moralement et physiquement les gens du 3e âge.

Avec M. Masset, un nouveau venu fait son entrée au comité. Il s'agit de M. Xavier Vogel, agent AVS retraité de Fribourg, qui remplace Joseph Waeber, de Tavel, démissionnaire.

A GENÈVE

Transport-handicap

Pro Senectute, Genève collabore régulièrement avec Transport-handicap. C'est ainsi que ce dernier assure le transport de personnes âgées, notamment pour les amener au bateau le jour de la croisière annuelle, et répare les fauteuils roulants prêtés par la Fondation pour la vieillesse.

De plus, le foyer de jour «Le Caroubier» a bénéficié de judicieux conseils de la part de Transport-handicap, pour l'équipement de l'adaptation de son bus. C'est pourquoi nous tenons, dans ce numéro, à vous présenter les prestations que propose cette fondation.

Ses origines, ses activités

Créé par l'association «Foyer-handicap», Transport-handicap vole de ses propres ailes depuis 1982.

M. Serge Bednarczyk, directeur, nous a fait faire plus ample connaissance avec cette entreprise sociale:

«Nos activités se divisent en deux sec-

 le transport des personnes handicapées;

 la réparation et la vente de chaises roulantes, manuelles ou électriques, et d'autres appareils auxiliaires (par ex. lits électriques).

En ce qui concerne les transports, notre organisme répond à toute demande, qu'elle soit individuelle ou collective. Huit véhicules, dont 4 bus et 4 voitures, équipés de radio, nous permettent de prendre en charge des transports réguliers (p. ex. pour se rendre sur un lieu de travail) ou occasionnels (pour aller chez le médecin, au spectacle et même en vacances) cela de 7 h à 1 h du matin, 365 jours par an. Transport-handicap bénéficie de subventions (OFAS; AI; canton et ville de Genève, Loterie romande et dons) qui nous permettent de pratiquer des prix forfaitaires intéressants: dans le canton de Genève, une course pendant la journée coûte 12 fr., entre 19 h et 1 h du matin 5 fr. seulement. Huit chauffeurs réguliers ainsi que dix auxiliaires travaillant le soir, le samedi et le dimanche, assurent le transport des clients. 600 à 700 personnes ont ainsi recours à nos services ce qui représente plus de 2000 transports par mois.

On ne peut pas mettre en chiffres la dimension humaine que requiert un tel travail. Nos chauffeurs sont sensibles à cet aspect de leur profession et ils se mettent au service de chaque personne transportée en tenant compte de son handicap et de sa personnalité.

Cette attitude favorise un climat de confiance entre le chauffeur et son (ses) client(s) et par là même participe à l'instauration de ce qui nous est essentiel à tous: des relations humaines satisfaisantes.»

Nous souhaitons que Transport-handicap continue à prospérer car il contribue à la vie sociale et à une plus grande indépendance des personnes handicapées. H. Maillard

Pour tout renseignement complémentaire prenez contact avec:

Transport-handicap, 5, ch. des Aulx, 1228 Plan-les-Ouates. Tél. 71 35 35.

A BIENNE/JURA BERNOIS

Quel avenir pour le 3^e âge?

C'est sous ce titre que le «rapport social» de la ville de Bienne vient de réaliser un cycle d'information pour sensibiliser l'opinion publique aux problèmes du 3e âge.

Mais que signifient: «rapport social» et «Spitex»?

Le rapport social est la conférence mensuelle des représentants de toutes les institutions s'occupant dans la région des soins médicaux ou ménagers chez les personnes âgées, de tous les services «pratiques» ou sociaux rendant possible le maintien à domicile, en liaison avec les représentants de la santé, des homes et de l'hôpital régio-

Le Spitex est l'ensemble des institutions externes à l'hôpital qui s'occupent des personnes âgées ayant besoin d'aide pour pouvoir rester chez elles. Pro Senectute de Lyss, Bienne et Tavannes étaient présents. Au cours des rencontres, les responsables interpellèrent les gens qui décident: les politiciens locaux et cantonaux, les responsables des œuvres sociales et de la santé, les caisses-maladie, les clients potentiels des institutions concernées ainsi que la population plus jeune qui porte le souci de s'occuper de ses aînés. On se rendit compte alors que de nombreuses institutions, déjà à l'œuvre, ne sont pas toujours connues du grand public.

Donc, tout est réglé, penserez-vous! Hélas, les difficultés sont loin d'être résolues dès qu'il s'agit de trouver le personnel et... les finances. Tout le monde est d'accord dans la théorie sur ce qu'il faudrait faire, mais le clivage apparaît fortement entre le consensus général et la disponibilité des personnes et des fonds!

Que veulent les personnes âgées? Estce mieux pour elles à la maison, dans un home, à l'hôpital? Qui peut donner les soins nécessaires? Comment seront-ils financés? Est-il nécessaire et pensable de «se cultiver» pendant sa vieillesse? Existe-t-il une institution apte à régler ce genre de problèmes? Beaucoup d'idées autour de ces questions, dont une partie trouve déjà des solutions en cours de réalisation. Mais de toute évidence, il faudra encore un long processus pour, par exemple, arriver à ce que les caisses-maladie dans le canton de Berne remboursent au moins partiellement le coût du travail d'une aide familiale. Car l'aspirateur est une mesure d'hygiène au même titre que la toilette...

Du bilan global de ce cycle d'information, Pro Senectute tient à extraire trois aspects positifs importants:

quand la famille ou les voisins n'ont plus les possibilités physiques, morales ou financières de s'occuper de la personne âgée handicapée, il faut bien que des institutions prennent la relève; celles-ci cherchent des solutions de mieux en mieux adaptées aux situations de crise, sans oublier les dimensions prophylactiques.

 Le public présent a eu la possibilité de s'exprimer, ce qui a permis de prendre connaissance des vrais besoins et de suggestions nouvelles.

 Enfin, seule certitude pour notre avenir: il faut s'engager soi-même et oser payer de sa personne — ce qui présente aussi l'avantage de s'apercevoir de ses propres limites et des limites d'autrui.

A JURA

Le Canton compréhensif

En première lecture, le Parlement a adapté les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité, en suivant les propositions les plus généreuses. Ces dernières émanaient des milieux les mieux au courant des réalités connues par les rentiers. En l'occurrence, Pro Infirmis Jura, par Maryvonne Schindelholz, et Pro Senectute Jura, par la plume d'Anne-Marie Philipoff, ont parfaitement joué leur rôle. Leurs commentaires, adressés aux députés membres de la commission, les ont encouragés à

aller plus loin que les propositions gouvernementales. Le ministre Roger Jardin, dont c'était l'une des dernières interventions, a volontiers suivi le courant de la générosité. La seconde lecture ne sera plus que de pure forme

Des homes en vue

A Bassecourt, pour la vallée de Delémont, à Vicques pour le Val-Terbi, la volonté de construire des homes à la mesure des régions se concrétise petit à petit. A Porrentruy, où, selon l'Etat, on voyait trop grand, on revoit le projet, dont la réalisation prend ainsi un ou deux ans de retard.

Pro Senectute au vernissage

Eh oui! au vernissage de l'exposition Pécub, dans les locaux du home Saint-Joseph, samedi 22 novembre. Pas de notables, mais des dizaines de pensionnaires attentifs. Par leur présence, des responsables de Pro Senectute ont montré l'estime qu'ils portent à René Jaquet, l'animateur des lieux. C'est en effet grâce à lui que l'exposition Pécub, née à Begnins, est venue de Sainte-Croix à Saignelégier.

Attention!

Toute une série de cours reprennent, ou commencent en ce début d'année. Nos lecteurs sont invités à lire les petits coins de leurs journaux régionaux! Et bonne année à tous!

André Richon

A TESSIN

Scolari da porta a porta

La raccolta della colletta Pro Senectute da porta a porta é, per alcuni delegati, un problema, a volte senza successo, perché non si trova il metodo più opportuno per stabilire un buon contatto con i possibili offerenti.

Nella sua circoscrizione un delegato di Pro Senectute Ticino nell'Alta Leventina già da parecchi anni ha escogitato il sistema di coinvolgere i bambini. Oltre ad ottenere buoni risultati per la colletta, si é raggiunto un collegamento fra giovani e anziani. Il successo dell'iniziativa é stato lusinghero: questo rappresenta un momento importante della vita comunitaria.

Come ha organizzato la raccolta! Remo Croci spiega

Il comune è formato da 14 frazioni abitate tutto l'anno: la raccolta viene organizzata, per frazione, dai bambini. Quando giunge il periodo della colletta Pro Senectute, consegno alla direttrice della scuola elementare tante copie del formulario per la colletta quante sono le frazioni del comune, aggiungendo l'opuscolo che Pro Senectute pubblica e distribuisce ai delegati.

Perché ritiene valido questo opuscolo?

In questo opuscolo, oltre alle direttive per l'azione Pro Senectute, sono elencati, sottoforma di colloquio, domande e risposte sugli scopi di Pro Senectute, sui servizi e le prestazioni, con valutazioni di carattere umano e psicologico. Il docente poi si premura di commentare il contenuto con gli allievi, ottenendo che nei ragazzi, a loro volta sensibilizzati, nasca il desiderio di esperimentare il colloquio con l'anziano.

Come vengono assegnati gli incarichi agli scolari?

In seguito, due allievi per ogni frazione vengono incaricati dal docente della raccolta della colletta da porta a porta presso le famiglie del loro paese.

Pieni di entusiasmo i ragazzi fanno a gara nel prendere contatto con la gente, che verso i bambini non é mai prevenuta: d'altra parte il contatto umano fra le generazioni é il modo migliore per mantenere vivo il rapporto personale e civile che é coesione e fonte di armonia.

Quando tutti hanno terminato la raccolta, il docente offre il 10% dell'incasso agli incaricati, che generalmente lo mettono a disposizione per la passeggiata scolastica.

È un sistema valido solo da un punto di vista finanziario?

No certamente. Questo modo di operare dà valore anche a molti aspetti morali e sociali dell'azione Pro Senectute.

Lo consiglia a tutti i delegati?

Non é un sistema assoluto, ma certo un esempio significativo che dimostra come in ciascun ambiente, si possa escogitare il metodo e l'occasione più adatti. p.a.